L'ABEILLE

[illegible]

CONDITIONS.

[illegible]

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible] signés par des passagers, [illegible] devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, annonces d'époux ou égarés, &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $[illegible]

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

LE steamboat PAUL JONES, capitaine Thompson, fera à partir de cette date, les voyages réguliers entre les ports ci-dessus mentionnés, partant de la Nlle. Orléans, tous les mardis à 10 heures du matin, et de Donaldsonville, tous les samedis à 6 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au capt à bord ou à

30 a—1m. HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les Ports intermédiaires.—Le steamer BURLINGTON, capitaine Mitchell, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Commune, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

N.B. Le Burlington prendra du fret pour Memphis et Randolph. 16 mai

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA.ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se compose [illegible] trois bateaux [illegible] PAUL JONES, [illegible] Thomasson,— [illegible] Wentmore. Le bateau [illegible] GALLATIN, W. McClintock [illegible] vaisseaux mentionnés sont en très bon [illegible] commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser aux capitaines à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N.B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14fev

MAISON A VENDRE en face du marché du faubourg Tremé, le marché ayant un beau commencement, elle est la seule maison en face de ce marché; s'adresser rue St. Pierre au no 123. 9 mai

MAISONS A LOUER.—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER.—La belle maison avec mansardes au coin des rues Tchoupitoulas et la Course, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. 17avril—

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 5 " P. M.	" 6 1-2 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 10 " "	" 11 " "
" 1 " P. M.	" 2 " P. M.
" 5 " "	" 6 1-2 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 1er. Mai 1840.

Par ordre de la Direction,

1er mai—6? WILLIAM FURST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Ville de la Nouvelle Orléans.—Pardevant moi William Young Lewis, notaire public, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté, conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le treize mars mil huit cent trente sept, les personnes ci-dessous nommées ont formé une compagnie ou société en commandite composée d'eux-mêmes et d'autres personnes qui pourront se joindre à elles ou s'associer avec elles, seul établie dans l'Etat de la Louisiane, sous le nom et la raison "d'Association des Pilotes du Mississipi."

Que les affaires de la dite compagnie seraient le pilotage des navires dans les différentes passes du fleuve Mississipi; qu'elle aurait des bateaux de pilote et aurait le privilège de remorquer dans son [illegible] des navires [illegible] quelle possèderait des bateaux à vapeur et qu'elle remorquerait les navires pour monter et descendre le Mississipi.

Que le fond capital de la dite compagnie est fixé à la somme de quatre mille piastres, divisées en actions de cent piastres chacune, avec le privilège d'augmenter le dit capital jusqu'à la somme de soixante mille piastres, si les actionnaires le jugent convenable, payables de la manière suivante:

Un cinquième comptant, et la balance en billets des actionnaires, à l'ordre du président de la compagnie, payables un cinquième à la mi-juin de l'année mil huit cent quarante, un cinquième le neuf septembre de la même année, un cinquième le neuf décembre de la même année, et le cinquième le neuf mars mil huit cent quarante et un.

Que les personnes dont les noms suivent sont actionnaires de la dite Compagnie et ont droit au nombre d'actions qui est ci-dessous désigné à côté de leurs noms respectifs, savoir:

Joseph N. Baisan, treize actions; James Groves, deux actions; William Andrews, trois actions; Charles Thompson, deux do; Samuel F. Scott, trois do; Joseph Rogers, deux do; Henry J. Whitney, trois do; James Morgan, deux do; Hartwell Walker, deux do; Joshua H. Riddle, trois do; James G. Malcolm, deux do; John Sweeton, trois do.

Que la dite société entrera en opération le neuf mai mil huit cent quarante, et expirera le neuf mai mil huit cent quarante quatre. Que trois directeurs pris parmi les actionnaires seront nommés pour diriger les affaires de la dite compagnie.

Que les dits directeurs éliront parmi eux un président, qui remplira ex officio les fonctions de secrétaire, et de trésorier; et il sera de son devoir de faire exécuter les ordres du bureau des directeurs; de recevoir des personnes nommées à cet effet ou autres toutes sommes dues à la compagnie, de payer les dettes de la compagnie, et d'autres sommes au [illegible] bureau; de signer tous billets ou obligations, d'accepter au nom de la dite compagnie toutes traites, lettres de change, quand il sera autorisé à le faire par le bureau des directeurs.

Il tiendra également les livres de la compagnie d'une manière régulière, correcte et claire, et donnera caution à la satisfaction du bureau des directeurs pour la somme de trois mille piastres, comme garantie de [illegible] [illegible] ses devoirs et comme sûreté des deniers qui lui seront confiés. Il recevra pour ses services telle rémunération payable par trimestre que désignera le bureau des Directeurs. Et le dit président fournira chaque mois au bureau des directeurs un état des affaires de la Compagnie contenant le détail des recettes et des dépenses.

Que le terme de service des directeurs sera de quatre mois de calendrier.

Qu'à l'expiration de la société, les affaires de la compagnie seront closes et liquidées par trois commissaires pris parmi les actionnaires et qui seront nommés par eux, [illegible]

Que les dits commissaires auront le droit de passer tous actes et de faire toutes démarches pour amener une liquidation finale et un règlement des affaires de la société.

Que les dividendes des bénéfices de la compagnie seront déclarés tous les quatre mois.

Qu'un Etat des affaires de la Compagnie sera présenté chaque trimestre aux actionnaires par le bureau des directeurs.

Qu'une assemblée générale des actionnaires pourra être convoquée en tout temps, en en informant le président par écrit et en lui désignant l'objet pour lequel on demande à convoquer une assemblée; mais il faudra que cette demande soit faite par cinq actionnaires au moins, possédant entre eux au moins quinze actions du fond capital. Et cette demande ainsi faite, il sera du devoir du président de convoquer une assemblée générale des actionnaires dans les dix jours qui suivront la réception de la dite demande; et l'assemblée ainsi convoquée aura le droit, pourvu que la majorité des actions y soit représentée, de nommer de nouveaux officiers et de prendre telles autres mesures qu'elle jugera convenables.

Que toute place vacante sera remplie par la majorité du bureau des directeurs jusqu'à l'élection.

Que personne ne sera nommé directeur à moins qu'il n'ait en son nom au moins deux actions du fond capital de la Compagnie.

Qu'à chaque élection, chaque action du fond capital appartenant à un individu, à une société ou à une corporation donnera droit à une voix; dans toutes les élections les votes pourront être donnés soit personnellement, soit par procuration.

Que le bureau des directeurs aura le droit de faire tels règlements qu'il jugera nécessaires pour ce règlement, pour diriger les affaires de la compagnie, ses officiers et employés; d'amender ou modifier ou d'annuler les dits règlements ainsi qu'il le jugera convenable dans l'intérêt de la Compagnie, pourvu qu'il ne manque à aucune des dispositions des dits règlements.

Que les trois élections annuelles des directeurs auront lieu les troisièmes lundis de mai, de septembre et de janvier de chaque année, et qu'avis de cette élection sera donné pendant au moins cinq jours avant l'élection dans deux gazettes publiques, et que le scrutin sera ouvert de midi à deux heures P. M., sous la surveillance de trois commissaires nommés par le bureau des directeurs et pris parmi les actionnaires.

Que dans le cas où il n'y aurait pas d'élection le jour désigné, les directeurs alors en fonction continueront à remplir jusqu'à ce qu'une nouvelle direction soit formée.

Que l'ancienne direction remettra à la nouvelle direction tous les livres, papiers, tout l'argent et les effets et fonds autres objets appartenant à la Compagnie.

Qu'il sera tenu un registre des registres réglés, ainsi que le dit registre sera [illegible] des directeurs, lesquels livres pourront être examinés en tout temps par les actionnaires et chacun d'eux.

Que les actions ne seront transférables qu'à l'office du président de la Compagnie, soit par procuration soit en personne.

Que tous les certificats d'actions seront signés par le président et un membre du bureau, qui signera comme secrétaire.

[illegible]

Joseph N. Baisan, [illegible]

[illegible]

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le brick LONG ISLAND, [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le brick [illegible] GEO. GREEN & BRO., 36 rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le trois mâts ATLAS, capt. Anderson, [illegible] GEO. GREEN & BRO., 36, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le brick FRANCIS P. BECK, capt. Stackpole, [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick LUCY ANN, capt. Snow, peut prendre encore 100 boucauts sur le pont et accommoder sept passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

39 mai

POUR NEW-YORK.—Le brick UNCLE SAM, capt. Atwood, peut prendre encore l'encombrement de 100 boucauds de sucre à fret, si on s'adresse immédiatement à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 mai

POUR NEW-YORK.

Le brick LONG-ISLAND, capt. [illegible], partira sous peu de jours. Pour fret de 800 barils sous le pont et de 100 balles de coton sur le pont, ou passage, s'adresser à W. C. TOMPKINS & CO., 66, rue du Camp. 26 mai

POUR NEW-YORK.—Le beau brick GEORGES, capt. Watts, ayant une partie de son chargement engagée, peut prendre l'encombrement de 50 boucauts de sucre et partira immédiatement. Pour fret des quels ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW YORK—Le brick FRANCIS P. BECK, capitaine Stackpoll, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 14 mai

POUR NEW YORK—La goëlette fine voilière EMILIE, capitaine Gates, partira très prochainement pour fret de 200 barils, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 24 m

POUR BOSTON.—La goëlette EVERLINE, capitaine Cottle, partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 15 mai

POUR BOSTON—Le brick TECUMSEH, capt. Pendleton, est prêt à recevoir une cargaison pour ce port. S'adresser à GEO. GREEN & BRO. 36, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick HOCOMOK, capt. Franklin, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera bientôt expédié, pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 mai

POUR BOSTON.

Le trois mâts barque FRANCIS, cap. Stanton, Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 3 mai

POUR BOSTON.—La goël. ENTERPRISE, capitaine Lemont, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 21 av

POUR PHILADELPHIE—Devant succéder au brick [illegible] trois mâts packet ARCHER, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, près du marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE, 16, Douane. 30 mai

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAUCASIAN, capitaine Rose, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BEDFORD, 24, Douane. 14 mai

POUR PHILADELPHIE—Le brick SWAN, capitaine Sneel, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 9 mai

POUR BALTIMORE.

Le brick MENTA, capt. Mays, peut prendre un chargement de port pour Baltimore. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 20 mai

POUR HARTFORD, (CONNEC.)—La goëlette CLORINDA, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT, 38, Camp. 16 mai

POUR CHARLESTON.

La goëlette neuve ST. DENIS, capt. Post, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, 2ème wharf, picayune tier, ou à STETSON & AVERY, 85, Gravier. 20 mai

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts PELERIN, capt. Besson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 7 mai

POUR HAVRE.

Le trois-mâts SWITZERLAND, capitaine Hunt, peut prendre 100 balles de coton. S'adresser à bord ou à GEO. GREEN & BROTH. 36, rue du Camp. 3 mai

EN CHARGE POUR MARSEILLE—Le navire français ROSE JULIENNE, capitaine A. Lombard. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à son bord, ou à J. P. BONNET, 3, rue Royale. 30 avril

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts MARY & SUSAN, capitaine Noel, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, pouvant prendre un nombre de dix ou douze passagers, s'adresser à bord, en face du chemin de fer ou à KOHN, DARON & CO., 36, rue Bienville. 22 mai

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire de 1ère classe SHEFFIELD, capt. Porter, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à BOUTIN, GALLY & Co. rue Toulouse. 20 mai

POUR LIVERPOOL.

Le trois mâts neuf SOBIESKI, capt. C. Emerson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, pouvant prendre 15 passagers, s'adresser à bord, en face de la rue St. Joseph ou à S. & J. P. WHITNEY, 74, Camp. 12 mai

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts TIGER, cap. Balber. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 6 mai

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts CHATHAM, capt Ricardson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73 Camp. 6 mai

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts EXCHANGE, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 1er mai

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts PARAGON, capitaine Curtis, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 1er mai

POUR BILBOA, Espagne.—Le brick CITIZEN, capt. Thing, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 6 mai

POUR GLASCOW—La barque anglaise BROOM, capitaine Gray, peut prendre 1000 sacs de blé. S'adresser immédiatement à W. G. HEWES & CO, rue Natchez. 3 mai

PORTS DES ANTILLES.

POUR KINGSTON, (Jamaïque).—Le bon brick HENRY LEE, capitaine Gardner, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 1er mai

POUR LA HAVANE—La goëlette LAPWING, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co. 16 mai

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—La goëlette AUGUSTUS, capitaine Lord, pour une cargaison pour Philadelphie ou New York. S'adresser à J. ALBERT, 30 mai

DEMANDE DE FRET [illegible] with the Young [illegible] Let its number [illegible] [illegible] pour Hartford, [illegible] S'adresser à JOHN A. MERRITT, 38, rue du Camp. 16 mai

A VENDRE—Le brick Dannoit, ADELA, du port de 175 [illegible], ayant été entièrement réparé et étant prêt à recevoir son chargement. S'adresser à (16 mai) JOHN CROSBY, 38, Camp.

A FRETER—La galliote hollandaise STANTFRIES, classée A. 1, pour n'importe quel port d'Europe. S'adresser à HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 31 mai

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire du port de 200 boucauts de tabac pourrait trouver une cargaison pour Gibraltar. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 86, Douane. 2 mai

A VENDRE—La bonne goëlette JASPER, capitaine Harrel, du port de 92 tonneaux, et construite depuis 8 ans. Elle a un bas pont et peut porter une forte charge. Pour les conditions, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 26 av

GRAISSE—Un petit lot de graisse venant d'arriver par le Houma, de Cincinnati, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti. 19 mai

TABAC—8 boucauts tabac du Missouri, venant d'arriver par le bateau à vapeur St. Louis, et à vendre par JOHN A. MERRITT, 38, Camp. 19 mai

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin, et à vendre par J. A. MERRITT, 38, rue du Camp. 19 mai

PORTES—75 panneaux de portes, en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 38, rue du Camp. 16 mai

FUSILS DE CHASSE—Les soussignés ont reçu et offrent à vendre un assortiment de fusils doubles de qualité supérieure et bien finis, qu'ils recommandent à leurs amis et à leurs pratiques. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 23 av

PORTER DE LONDRES, dit Double Brown Stout.—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de MM. E. Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'ils vendront en lots de 10 barriques ou plus, à bas prix et à des termes accommodans. 19 mai—6m CHARLES CLEGG, 67, Royale.

LIQUEURS—100 barils anisette espagnole, en magasin et à vendre par J. ROBERT & CO., 47, rue Bienville. 27 mai

MORUES—80 boîtes en lot blanc de morues fraîches, récemment reçues et à vendre par J. ROBERT & CO., 47, rue Bienville. 27 mai

MAQUEREAUX & SAUMONS—100 barils maquereaux No. 2 et 30 1/2 barils saumons No. 1, à vendre à bas prix par P A GIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 27 mai

RAISINS, VIN et AMANDES de MALAGA—400 caisses raisins, MR. frais, 200 1/2 et 1/4 de caisses MR. do, 25 1/4 de barriques vin de Malaga doux et 3 balles amandes tendres écossées, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 27 mai

PLATRE DE PARIS—100 barils plâtre frais de Paris, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 26 mai

AMANDES—100 barils amandes écossées, en magasin et à vendre par J. ROBERT & CO., 47, rue Bienville. 27 mai

CIGARES.—Regalias, Castellas, Imperiales, Trabucos, Bayonetas et autres, à vendre par J M CABALLERO, 22, Vieille Levée. 31 mai

FARINE—300 barils farine superfine d'[illegible] à vendre au No. 4, Front Levée. D. VANCOURT.

LETTRES de change sur France, à vendre par LAURENT MILLAUDON, 160, rue Bourbon. 31 mai

LETTRES de change sur Londres, à vendre par LAURENT MILLAUDON, 160, rue Bourbon. 31 mai

LETTRES de change sur Baltimore, à vendre par LAURENT MILLAUDON, 160, rue Bourbon. 31 mai

TOILE A VOILE, &c.—Doubles Nos. 1, 2 et 3, cordes de [illegible] assorties jusqu'à 7 pouces, 4 grosses cordes de Manille [illegible] à vendre par PRIESTLY & BEIN, 22, Vieille Levée. 21 mai

TOILE et Corde d'Emballage—100 pièces Toile et 100 rouleaux de corde de qualité supérieure, reçus par l'Indiana, à vendre par Wm. G. HEWES & Co, rue Natchez.

SAINDOUX—600 barillets saindoux en feuilles, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO., 16, rue Poydras.

[illegible] D. VANCOURT, 4, Front Levée. [illegible] ADAMS, HARTWELL & Co.

[illegible]

APPLES [illegible] ARMAND, rue Saint Joseph, No. 102. [illegible] WIGGIN & DAVENPORT. [illegible] AUGUSTE MOLIER, [illegible]

ARDOISES [illegible] JOHN A. MERRITT, 38, rue du Camp. [illegible]

BRIQUES [illegible] SUCRE [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. [illegible]

BOEUF—[illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 35, Gravier.

CHEVAUX [illegible] BOULAY [illegible] 26 mai

[illegible] EDWARD SPRAGUE & Co. 22 Douane.

CHAPEAUX [illegible] G. BEDFORD & BECK, [illegible]

SAINDOUX—[illegible] ADAMS, HARTWELL & Co. [illegible]

CHANDELLES DE SUIF—[illegible]

CHARBON DE [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

TOILE POUR PLATEAUX—[illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 30 mai

SEL—[illegible] G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 29 mai

BRIQUES A FEU—10,000 de New-York, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 29 mai

PLOMB—400 saumons de plomb, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 26 mai

RESINE—300 barils résine, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & CO, 40, Gravier. 26 mai

RIZ—200 tierçons riz en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 22 mai

SAINDOUX—40 barillets lard en feuille, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 26 mai

INDIGO—5 surons, en magasin, à vendre par C. S. HARRISSON & Co. 24, Poydras. 27 mai

TABAC—12 boucauts, à vendre par C S HARRISSON & Co, 24, Poydras. 27 mai

LARD—25 boucauts en magasin et à vendre par C. S. HARRISSON & Co, 24, Poydras. 27 mai

GRAISSE ET BEURRE, à vendre par P A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 27 mai

ESSENCE DE THEREBENTHINE, à vendre par P A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 27 mai

VIN ROUGE et de CHAMPAGNE, à vendre par P A GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 27 mai

CLOUS DE GIROFLES, à vendre par P A GIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 27 mai

CIDRE DE CHAMPAGNE—100 caisses cidre, à vendre par DAVIS & HOBART, 36, Douane.

WHISKEY—100 barils à bord et à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 27 mai

TRAITES sur New-York, à vendre par SCHMIDT & CO., 28, rue Bienville. 23 mai

POMMES de Terre—400 barils à vendre par J. P. LAWRENCE, 36, Nlle. Levée. 26 m

GRAISSE—200 barillets graisse en feuille, à vendre par MAHARD & BRO. 20, Nlle. Levée. 20 mai

ALCOOL—[illegible] barils à vendre par [illegible] Gravier. 19 mai

[illegible] WIGGIN & DAVENPORT.

RUM de la Nouvelle-Orléans—[illegible] barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier. 19 mai

FARINE—[illegible] barils farine superfine à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

JAMBONS—[illegible] barriques de jambons, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 18 mai

BLE—100 sacs, à vendre par R. GRONING & CO. 18 mai

BATISTE FINE—A vendre par CLASON & VLES, 14, rue de Chartres, au premier. 18 mai

TOILE à drap—100 balles toile écrue 4-4, à vendre par WIGGINS & DAVENPORT, 35, Gravier. 22 mai

SAVON—200 caisses savon No. 1 anglais, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, Gravier. 22 mai

CLOUX—300 barillets cloux de Boston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, Gravier. 22 mai

PAPIER à enveloppes—4000 rames à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, Gravier. 22 mai

PELLES—60 douzaines, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, Gravier. 22 mai

TRAITE—Une traite sur Boston, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co, rue Natchez.

SAUMONS—100 boîtes saumons en [illegible] D. VAN COURT, 4, Front Levée.

HARENGS—[illegible] D. VAN COURT, 4, Front Levée.

CHANDELLES de blanc de baleine—25 caisses, à vendre par D. VAN COURT, 4, Front Levée. 22 mai

CHANDELLES de suif—50 caisses à vendre par D. VAN COURT, 4, Front Levée. 22 mai

RAISINS—100 caisses 1/2 et 1/4 de caisses à vendre par D. VAN COURT, 4 Front Levée. 22 mai

RIZ—60 tierçons riz frais récemment reçus, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 21 mai

POIVRE—300 sacs poivre noir, de Sumatra, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 21 mai

FARINE—1000 barils farine de Cincinnati à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 21 mai

ESPRIT de Thérébentine, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 21 mai

TRAITES sur New-York, à vendre par O. MIESEGAES, 43, Bienville. 21 mai

TOILE d'emballage—200 pièces en magasin, à vendre par O. MIESEGAES, 43, Bienville. 21 mai

SUCRE de la Havane, blanc, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 22, Vieille Levée. 21 mai

BLE—470 barils, à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 20 mai

TRAITES SUR PHILADELPHIE, à vue, à vendre par J. ALBERT, No. 36, rue St. Louis. 20 mai

PIERRE A PAVER, 70 tonneaux, à vendre par H. TETE, 13, rue Conti. 20 mai

MOUCHOIRS imitation Madras, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 20 mai

LISTADES par 41, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 20 mai

VIN DE MALAGA doux—101 quarts de barrique en magasin et à vendre par R. GRONING & Co. 20 mai

PIMENT—40 sacs à vendre par R. GRONING & Co. 20 mai

AVOINE—200 boisseaux récemment reçus, à vendre par W. S. BROWN, 26, rue Gravier. 20 mai

PORC—150 barils porc mess et prime, à vendre par W. S. BROWN, 26, Gravier. 20 mai

FEUILLES D'OR—récemment reçues et à vendre par G. N. MORRISON, 11, Canal. 20 mai

VELOURS—A vendre par CLASON & VLES, 14, rue de Chartres, au premier. 18 mai

LARD—19 barils jambons et épaules à vendre par C. S. HARRISSON & Co, 24, Poydras. 16 mai

BLANC DE PLOMB—200 barillets à vendre par C. S. HARRISON & Co, 24, Poydras. 16 mai

CLOUS—300 barils à vendre par C. S. HARRISON & Co, 24 Poydras. 16 m

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par SCHMIDT & Co, 28, Bienville. 16 mai

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par SCHMIDT & Co., 28, Bienville. 16 mai

MAIS—1000 boisseaux mais, à vendre par W. S. BROWN, 26, Gravier. 16 mai

RIZ—40 tierçons qualité supérieure à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61, Commune. 16 m

SAVON FIN—50 balles à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61, Commune. 16 m

RUM—40 barils et 15 poinçons à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61, Commune. 16 m

MANTAS—50 balles à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61, Commune. 16 m

THE POUCHONG—20 1/2 coffres, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier. 16 mai

NOIX muscades—50 barils de J. O. à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier. 16 mai

CHANGE sur New York, à vendre par R. GRONING & Co. 16 mai

TOILE DE DUNDEE—3 balles, en magasin et à vendre par R. GRONING & Co. 16 mai

RIZ—500 tierçons, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 16 mai

PIERRES A PAVER—[illegible] tonneaux, à vendre par JOHN CROSBY, 38, Camp. 16 mai

MAIS—400 sacs mais, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS Co. 66, rue du Camp. 16 mai

PAPIER à enveloppes—400 rames à vendre par DAVIS & HOBART, 36, Douane. 14 m

TRAITES sur Londres, à vendre par AUGTE. MOLIER, 86, rue St. Louis. 14 mai

CAFE—4000 sacs de Laguayra, en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co. 14 m

BLE—476 boisseaux en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 85, rue Gravier. 16 mai

CORDAGES DE MANILLE bien assortis à vendre par STETSON & AVERY, 85, rue Gravier. 15 mai

BILLETS de Banque du Tennessee à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier. 15 mai

CAFE—900 sacs café Havane vert prime, à vendre par R. GRONING & CO. 15 mai

25 DEMI coffres thé noir, à vendre par R. GRONING & CO. 15 mai

PORC PRIME—50 barils porc tendre, à vendre par R. GRONING & CO. 15 mai

TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins. 15 mai

BOEUF—100 barils prime, à vendre par J. SMALL, 36, rue Gravier. 14 mai

LANGUES de Boeuf—4 1-2 barils, à vendre par J. SMALL, 36, rue Gravier. 14 mai

CIGARES de la Havane—100,000, à vendre par J. SMALL, 36, rue Gravier. 14 mai

ESPRITS DE THEREBENTHINE, à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 13 mai

CLOUX DE GIROFLES—[illegible] à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 13 mai

VIN ROUGE et vin de Champagne à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 13 mai

CORDES D'EMBALLAGE—Un petit lot à vendre par P. A. GUIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 13 mai

PORC Mess, prime et P. O. à l'inspection, à vendre par SAML. BELL, 20 Magasins. 13 mai

BOEUF—100 barils boeuf prime, à vendre par SAM. BELL, 20 Magasins. 13 mai

MOUTARDE—50 colis moutarde de Londres, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

CLOUS—200 barillets clous de Boston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

TOILE A DRAP—100 balles toile écrue à drap 4-4, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

[illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

HUILE—4,800 gallons huile de sperm blanchie, 1000 do. de l'automne, et 3,000 gallons huile de l'hiver blanchie, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

SAVON—300 caisses extra No. 1, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

BEURRE—90 frequins beurre prime de Goshen, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

4,000 RAMES papier à envelopper, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier. 27 mai

PAPIER D'ENVELOPPE—[illegible] DAVIS & HOBART, 36, Douane. 27 mai

HUILE—16 barils huile de baleine pure, 6 dito blanchie, d'hiver, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 36, rue de la Douane. 27 mai

TIMBRES pour la Douane et pour les magasins, [illegible] à vendre par NORMAN STEEL & Co, 14 Camp. 27 mai

PRESSES A SCEAU pour les notaires, [illegible] françaises de diverses dimensions, à vendre par DAVID FELT & Co. 27 mai

EAU DE COLOGNE de Marina Farina, importée directement de Cologne, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 27 mai

LARD—[illegible] boucauts [illegible] plats côtés et épaules, en débarquement du steamer Chester, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 66 Camp.

MAIS—800 sacs en débarquement du steamer Chester de St. Louis, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 66 Camp.

SEL—5000 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lot ou au gré des acheteurs, par ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

[illegible] ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

PORC—[illegible] barils en débarquement du steamer Chester de St. Louis, à vendre par S. HEATH & Co, 36, rue du Camp.

DALLES—[illegible] S. HEATH & Co, 36, rue du Camp.

Traites, Espèces, et Billets.

TRAITES sur New-York, à vendre par SCHMIDT & Co, [illegible]

TRAITES [illegible] ANDREWS & BROTHERS, [illegible]

TRAITES sur New-York, à vendre par O. MIESEGAES, 43 Bienville.

TRAITES SUR PHILADELPHIE, [illegible] à vendre par J. ALBERT, No. 36, rue St. Louis. 11 mai

TRAITES sur Boston [illegible] VAN WICK & Co. [illegible]

TRAITES [illegible] J. ROBERT & Co, 47, rue Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

CHANGE sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 1 mai

CHANGE—Traites sur New York à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co., 36, Bienville. 14 mai

CHANGE—Traites sur Londres, à vendre par KOHN, DARON & Co., 36, Bienville. 15 mai

TRAITES sur New-York—Deux traites de $1000 et $500 à vendre par W. G. HEWES & Co., rue Natchez. 13 mai

TRAITES sur la Havane, New York et Louisville, à vendre par R. GRONING & Co. 20 mai

TRAITES sur New-York à 4, 10, 12 et 60 jours de vue, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co. 36, rue Bienville. 26 avril

TRAITES sur New-York, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 36 Bienville. 30 av

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 10, rue de C [illegible] 25 a

TRAITES sur New-York, à vendre par VAN WICK & co, 35, Camp. 24 av

TRAITES sur New York, à vendre par WILLIAM G. HEWES Co, rue Natchez. 20 a

TRAITES sur Londres, à 60 et 90 jours de vue, à vendre par J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur Londres à vendre par GEO. GREEN & BRO. 36 rue du Camp.

TRAITES sur New York, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville. 28 m

TRAITES SUR NEW-YORK, à 10 et 60 jours de vue à vendre par R. GRONING & Co. 30 mars

TRAITES sur [illegible] à vue pour $6000, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras. 24 m

TRAITES sur New-York à vue, à vendre par J. BARELLI & [illegible] Commune. 16 mars

TRAITES [illegible]

TRAITES sur Marseille, payables dans Paris, à vendre par AUG. MOLIER, 86, rue St. Louis. 14 av

LA Banque des Citoyens tire sur Paris. J. B. PERRAULT, Caissier. 9 av

TRAITES sur Baltimore et Boston, à vue et à 60 jours, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 36, Camp. 17 av

TRAITES sur New-York de 3 à 60 jours de vue, à vendre par LABUE & PREVOST, 6, rue Royale, maison Masson. 17 avril

TRAITES SUR NEW-YORK à 60 jours de vue à vendre par EDWARD, AUSTIN & J. L. LODGE, 90, Gravier. 1 mai—3

LETTRES de Change sur New-York, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier. 4 avril

ASSOCIATION CONSOLIDEE.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1840.

CETTE banque tire sur Londres et Paris.

13 a—6 G. MILTENBERGER Caissier pro tem

$3000 en un certificat de dépôt, sur la Bank of Mobile, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 36, Bienville. 21 a

ESPECES, à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée. 1 mai

ESPECES, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 30 rue Bienville.

ESPECES—2000 piastres Mexicaines, à vendre par J. P. LAWRENCE & Co. 27 rue Tchoupitoulas.

ESPECES à vendre par SCHMIDT & Co. 15 avril

ESPECES—[illegible] piastres en espèces, à vendre par JAMES HEPBURN, encoignure Camp et Canal. 13 a

DOUBLONS Espagnols, à vendre par J. ROBERT & Co. 47, Bienville. 4 avril

TRAITES sur New York et la Havane, à vendre par R. GRONING & CO. 5 mai

CAFE—371 sacs café Havane vert prime, en débarquement et à vendre par LEPAGE BROTHERS & Co. 61, rue Bienville. 15 mai

PORCELAINE—Quelques services complets de porcelaine de Paris, à vendre à bas prix par HERBAULT FRERES, 79, Bienville.

CHAPEAUX DE SOIE—3 caisses, chacune de 24, à vendre par HERBAULT FRERES, 79, Bienville.

CLOUS de Girofles—[illegible], à vendre par HERBAULT FRERES, 79, rue Bienville. 15 mai

PAPIER à enveloppes—1000 rames à vendre par FROST & Co, 3, rue de la Douane. 20 mai

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—36 caisses assorties, en débarquement de la barque Zenobia, à vendre par FROST & Co, 3, rue de la Douane. 20 mai

PORTER DE LONDRES—40 barriques d'importations directes, garantis toutes bouteilles pleines, à $9 75 le quart, et $4 75 la pinte. 22 mai S. HEATH & Co, 36, rue du Camp.

CIRAGE—60 grosses boîtes de cirage, de la manufacture de Bell et Dunlop, à vendre par FROST & Co, 3, Douane.

INDIGO—6 surons indigo espagnol, à bord, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 16 mai

MOUTARDE DE LONDRES—A vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

GENIEVRE DE HOLLANDE—50 dutailles de genièvre de première qualité ayant droit au drawback, à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN, 132 rue Royale. 15 mai

HABILLEMENTS de Nègres—40 balles étoffes de coton pour les habillements d'hiver pour les nègres, et 30 balles chemises pour nègres, à vendre par J. SMALL, 36, rue Gravier. 15 mai

COUTILS—30 pièces coutil blanc et de couleur et 15 pièces coutil coton à vendre par SILVESTRE & LOISON, 72, Royale.

MERINOS—40 pièces noir et autres à vendre par SILVESTRE & LOISON, 72, Royale. 15 mai

CHEMISES de couleur—En magasin et en débarquement à vendre par SILVESTRE & LOISON, 72, Royale.

CASQUETTES—10 douzaines de casquettes, à vendre par SILVESTRE & LOISON, 72, Royale. 15 mai

BLE et Avoine.—200 sacs en débarquement du steamer Prairie, à vendre par JOHN A. MERRITT, 38, rue du Camp.—12 Mai.

SUCRE des habitations au-dessus et au-dessous de la ville, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti.—12 Mai.

SUCRE clarifié—40 tierçons et 20 barils en magasin, et à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti—12 Mai.

BOMBACINE—25 pieds bombacine à vendre par SILVESTRE & LOISON, 72, Royale. 12 mai

SEL GROS DE LIVERPOOL—717 sacs sel gros, par le navire Queen Victoria, à vendre par S. HEATH & Co. 11 mai

SERRURES FRANCAISES—12 caisses, à vendre par HERBAULT FRERES, 79, rue Bienville. 13 mai

DES avances en argent seront faites sur consignations de coton, adressées à J. J. ANDREWS & BROTHERS, 10 Camp. 15 mai

AVIS AUX FAMILLES—On trouvera au magasin de détail du soussigné, du vin de Bordeaux en bouteilles à raison de quatre escalins le gallon, [illegible] [illegible] encoignure Royale et Dumaine

COUTELLERIE FINE—Les soussignés ont dernièrement reçu un assortiment considérable de canifs, couteaux de poche, [illegible] [illegible] de table, de la manufacture de Rodgers & Sons, qu'ils offrent à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 23 av

LIGNES DE PECHE, &c.—Récemment reçu, un bel assortiment de lignes de soie et de lin, [illegible] instrumens de pêche, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, Chartres. 23 av

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes:

60 barils amandes; } convenables pour les

[illegible] eau de vie Espagnole; } marchés mexicains.

60 demi pipes Vin rouge de Catalogne; 12 caisses menues et 20 barils anisette, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, Bienville. 13 mai

AVANCES faites sur consignation de coton à J. J. Andrews & Brothers, à New York, par ANDREWS & BROTHERS, 10, rue du Camp. 28 mai

CHAUX—1000 barriques chaux fraîche, de Thomaston en déchargement et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 26 mai

SUCRE BLANC de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 22, rue de la Vieille Levée. 26 mai

RUM de la Nouvelle-Orléans—300 barils en magasin, à vendre par O. MIESEGAES, 43, rue Bienville. 21 mai

VINS, EAU-DE-VIES, VINAIGRE, &c. à vendre par le soussigné, en débarquement des navires Oscar, et Vaillant, de Bordeaux:

250 barriques vin rouge, Ludon; Talence, St. Julien et Margaux,

75 demi barriques, do do do

50 barils vinaigre de vin blanc, 50 dames-jeannes do

1000 caisses vin rouge et blanc, divers crus,

[illegible] do vin d'Hermitage, blanc,

600 paniers anisette fine et superfine,

150 caisses liqueurs; curaçao, kirsch &c.

100 milliers bouchons en sacs de 600 chaque,

20 caisses prunes, choix, en jarres,

200 boîtes vermicelle et macaroni, en balles,

175 pipes, demi et quart, de Eau de vie de Cognac, J. J. Dupuy; Castillon, et Dumas.

20 demi et quarts pipes, vieille eau de vie de Cognac, Pinet, Castillon & Co.

20 mai—10 F. JORDY, 312, Royale.

A VENDRE chez les soussignés, à prix modérés, les objets suivants:

Liqueurs et anisette de Bordeaux,

Prunes séchées en bocaux de diverses dimensions,

Fruits à l'eau de vie,

Champagne bonne qualité,

Curaçao de Hollande,

Marasquin de Zara,

Eau-de-vie de Dantzic,

[illegible]

Vin du Rhin,

Pâte de groseilles, fruits dans leur jus. Un grand assortiment de conserves et petits vivres détaillés, cornichons, [illegible] champignons, truffes, [illegible] du Périgord, anchois à l'huile, [illegible] et demi-boîtes, saucissons de Lyon, jambon de Westphalie, [illegible] et en général tous les articles nécessaires à l'approvisionnement des familles, et des navires.

20 mai LOREILHE & VALETON, 35, Royale, encoignure Douane

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 160, encoignure Conti.

La solidité et la promptitude, la plus grande dans l'exécution des travaux sont assurées aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; [illegible] [illegible] l'application qu'il fait de la pâte cementeuse qu'il fait à vue inventée en 1837, [illegible] [illegible] 20 fev

[illegible]

AVIS LEGAUX.

COUR DE COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS [illegible] créanciers [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 8 mai 1840.

Par ordre de la Cour, [illegible] ER GARDNER, [illegible]

VENTES PAR LE MARSHALL DES E. U.

[illegible] Dawson & Co. contre Gaisbert. Cour de Circuit des Etats Unis, District Oriental de la Louisiane, No. 260.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis, j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale, samedi 13 juin 1840, à midi, un lot de terre situé dans la 3me municipalité, nouveau faubourg Marigny, mesurant au pied français, 30 pieds face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur, dans l'îlet No. 204, borné par les rues de l'Union, Français, Morales et Urquhart, ensemble les améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre, ainsi qu'une machine à distiller; pour satisfaire le jugement rendu de la dite affaire.

Conditions Comptant.

Bureau du Marshal, Nelle-Orléans, 11 mai 1840.

16 mai—26 M. MARIGNY, Marshal des E. U.

D. T. Walden contre Edward Livingston et autres. Cour de Circuit des Etats Unis District Oriental de la Louisiane, No. 676.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis, j'exposerai en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, samedi 13 juin 1840, à midi, un certain lot de terre et les améliorations, situé dans la 3me municipalité, mesurant 30 pieds 11 pouces et 4 lignes à la rue de la Nouvelle Levée, 10 pieds 10 pouces et 4 lignes à la rue Tchoupitoulas, 72 pieds 9 pouces à la rue de la Commune et 72 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la limite Sud, le tout mesure américaine, pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.

Conditions comptant.

Bureau du Marshal, le 11 mai 1840.

16 mai—26 M. MARIGNY, Marshal des E. U.

Paroisse Plaquemines, 26 mai 1840.

LE 25 avril 1840, j'ai vendu deux arpens de terre à Marcial Lafrance, bornés du côté d'en bas par Mme. Labranche et du côté d'en haut par Thomas Sister, maintenant à M. Grasso. Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire à ce sujet, sont priées de s'adresser à GEROMINO MORENO, alias BARABINO, Rue Lesseps, encoignure Moreau, faubourg Washington. 28 mai—6

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District.—Jean Mornay contre John Green.—No. 15484.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, lundi, le 1er juin prochain, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, à la Nouvelle-Orléans, les propriétés hypothéquées suivantes, savoir:

CINQ LOTS DE TERRE,

situés dans le faubourg des Religieuses, dans la paroisse Jefferson, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, sur un plan dressé par F. Wilkinson, arpenteur de la Seconde Municipalité, en date du 20 décembre 1839, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, les dits lots mesurent (mesure anglaise) plus ou moins comme suit:

Le lot No. deux, quarante-six pieds, quatre pouces et quatre lignes face au chemin Ste-Marie, quatre-vingt douze pieds six pouces sur la ligne qui le sépare des lots Nos. un et trois, soixante-six pieds de l'autre côté et trente-huit pieds six pouces sur la ligne dans la profondeur qui le sépare du lot No. quatre.

Le lot No. un, cent dix-neuf pieds un pouce face à la rue de la Vieille Levée, cent neuf pieds un pouce face au chemin Ste-Marie, soixante pieds trois pouces sur la ligne qui le sépare du lot No deux, et quatre-vingts pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. trois.

Les lots Nos. cinq, six et sept mesurent chacun trente-deux pieds [illegible] pouces et deux lignes face à la dite rue de la Vieille Levée, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. huit mesure trente-huit pieds trois pouces face à la dite rue de la Vieille-Levée, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre des lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses construites sur le dit lot de terre, droits et privilèges qui en dépendent.

Les lots ci-dessus seront vendus ensemble.

CONDITIONS:

Un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

MANUEL J. GARCIA, Shérif.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,

Graveurs de Planches de Billets de Banque,

A la Nouvelle-Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bons d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravées avec perfection, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

Nouvelle-Orléans, 1er. novembre 1839.

21 février—1 an.

LES consignataires offrent à vendre les articles suivants, à reçus par les derniers arrivages:

140 demi pipes eau-de-vie de Cognac 4me. preuve, marque de [illegible] L. Dussaut, jeune;

8 demi pipes vieille eau-de-vie (article supérieur), marque de Magiory;

115 barriques vin rouge, Château-Margaux, Léoville, St Sauveur, St. Estèphe et Pauillac;

10 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne;

300 caisses vin rouge et blanc, Château-Margaux, St. Sauveur, Haut-Sauterne et Haut-Barsac;

44 caisses Chambertin;

44 caisses Champagne grand mousseux;

40 caisses vin muscat de Frontignan, salaisons assorties, papier à lettres, &c.

BOUTIN, GALLY & CO.,

79, rue Toulouse.

SALSEPAREILLE!!!—6000 livres de Salsepareille nouvelle récolte, reçue par la goëlette Wether, à vendre par L. DELOCHE, encoignure Dumaine et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du brick le Coq—100 barriques vin rouge, par CH. DUFOUR, 4 Carondelet. 13 mai

MORUES—100 caisses et 12 barriques, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, rue de la Douane.

FARINE—400 barils à bord d'un chaland, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras

SAIN-DOUX—400 barillets de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras

LARD—[illegible] boucauts plats-côtés, épaules et têtes de cochon, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras

WHISKEY—300 barils whiskey commun à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras

PORC M. O. et têtes de cochon, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras

CAFE de Rio—100 sacs café de Rio, en débarquement du brick Congress, de Rio, à vendre par WM. C. TOMPKINS, 66, Camp. 20 mai

ENCRE—Encre de la meilleure qualité à vendre en gros et en détail par NORMAN STEEL & Co, 14 Camp.

PORTER de Londres—Quelques barriques de Barclay, Perkins & Co, contenant chacune 8 douzaines de gallons, à vendre par WM. PREHN, 35, Douane.

LES consignataires de 24 caisses citrons et de 6 caisses oranges, par le brick George, de Baltimore, sont priés de venir les recevoir à bord. 30 mai G. BEDFORD & BECK, 21, Douane.

TOILES FRAICHES en pièces 4-4 fines et ordinaires; en 50 pièces 6-4 de Hollande, écrue 3-4, batistes superfines 5-4 et 7-8, à vendre par WILLIAM PREHN, 35 Douane.

KETCHUP, &c.—40 caisses ketchup aux tomates, en quarts de jarres; 2 do cornichons assortis, à vendre par MAHARD & BROTHER, 20, Nouvelle Levée. 20 mai

CHAPEAUX, souliers et habillements—Un assortiment général de ces articles convenables aux habitations, à vendre par FROST, & Co, 3 Douane.

PORC—300 barils porc mess; 300 do. do. prime et rump, 10 demi-barils do. mess, pour l'usage des familles, à vendre par MAHARD & BROTHER, 20, Nouvelle-Levée.

CHANDELLES de suif, papier, etc.—100 caisses chandelles, 500 rames papier à envelopper, 10,000 cigares espagnols, 10 pipes genièvre de Hollande, 1 do rum de vie et 1 do vin de Porto, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22 Douane.

LE soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses, les articles suivants:

Amandes écossées—100 balles;

Vin de Sherry supérieur—300 do;

Vin de Porto—300 do;

Vin de Champagne (diverses marques)—100 paniers;

Paillassons d'Alicante—37 balles no. 1.

30 mai—6 HENRI TETE, 13, Conti.

FARINE—300 barils en débarquement du chaland, et à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 27 mai

GOUDRON, RAISINE, THEREBENTINE &c.—300 barils de goudron, 200 barils de raisine, 50 barils de poix, [illegible] barils thérébentine, [illegible] tierçons et 15 1/2 do riz de la cargaison de la goëlette Ashepoo, de jour en jour attendue de Wilmington, et à vendre à l'arrivée par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 28 mai

AVIS.—Ms. VIETTE, chez Mr. Dussault, de cette ville, est notifié que faute de retirer des magasins du soussigné, deux barils d'absynthe et deux barils de Kirsch, ils seront vendus à l'encan, pour le paiement de leurs frais et débours qu'ils ont occasionnés, après 30 jours du présent avis.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1840.

F. LABROUCHE DUBSIN, 108, rue de la Vieille Levée. 23 mai

LES soussignés offrent à vendre à des termes avantageux, pour clore des factures,

60 paquets tôle assortie,

19 caisses cuivre à doublage.

4 do do à ferblantier,

60 boîtes ferblanc,

30 barriques bierre forte (London Brown Stout.)

100 paniers faïence assortie.

40 boucauts verrerie.

8 boîtes peinture verte de Baltimore.

27 mai—15 S. HEATH & Co, 36, rue du Camp.

AVIS—Les soussignés informent leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur établissement du 140 rue de Chartres, [illegible] No. 75 rue St. Louis, [illegible] [illegible] [illegible] de toutes qualités, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] J. BAINS, T. B. LANG.

ACIER DE HASENCLEVER.

LE soussigné a en magasin et tiendra constamment un approvisionnement de l'acier bien connu et garanti de Mrs. Jean Bernd, Hasenclever & Sons Remscheid, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs.

19 fev—6m HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1 1/4 jusqu'à 11 sur 1 1/2, de carré de 1 1/2 à 2 pouces; de rond de 1 à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par parties à leur gré à des conditions libérales.

HUGO C. GILDEMEESTER.

19 fev—6m 45, rue Bienville

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, l'envoi de MM. Simon Rynbende & Sons Schiedam [illegible] pipes genièvre de Hollande, à la marque bien connue du bateau à vapeur, qu'il offre à vendre sur la Levée par parties convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses.

HUGO C. GILDEMEESTER,

19 fev—6m 45, rue Bienville

EN débarquement du navire Rose Julienne de Marseille et à vendre par le soussigné:

200 Balles couvertures de laine françaises, 3 points.

[illegible]

[illegible]

20 Caisses [illegible] double.

24 Malles parfumerie assorties.

25 Caisses vins et liqueurs assortis.

[illegible] J. P. BONNET, 3, rue Royale.

VINS, NANKINS, [illegible] &c.—Vin Rouge de Bordeaux, [illegible]

[illegible] WM. BERGER, [illegible]

[illegible]

PAR LE REGISTRE.

SUCCESSION DE FEU WILLIAM S. [illegible] SHAW.—Vente par le Régistre des Testamens.—Le lundi, premier juin 1840, à UNE HEURE DE L'APRES MIDI, en vertu d'un décret de vente, de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu dans la susdite affaire le 9 mai 1840, il sera offert en vente publique à la Salle des Bains, située dans le Bâtiment de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession et pour ce qu'ils rapporteront, les biens-fonds ci-après décrits, savoir:

Quatre certains Lots de Terre, situés au faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson, numérotés un, deux, trois et quatre sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, en date du 28 février 1836 et annexé à l'acte.

Le No. Un formé encoignure aux rues Félicité et des Ursulines et mesure 33 pieds de face à la rue Félicité sur 122 pieds 3 pouces 3 lignes à la rue des Ursulines et 122 pieds 6 pouces 5 lignes du côté du No. deux, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes dans le fond.

Le No. Deux mesure 33 pieds de face à la rue Félicité, 122 pieds 6 pouces sur la ligne qui se trouve du côté du No. 1, 121 pieds 11 pouces sur la ligne qui se trouve du côté du No. Trois, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond. Le Lot No. Trois mesure 32 pieds de face à la rue Félicité, 121 pieds 11 pouces 3 lignes du côté du No. Quatre, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond. Le No. Quatre mesure 32 pieds de face à la rue Félicité, 121 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur du côté du No Trois, 120 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de large dans le fond.

2° Les droits et actions du défunt sur une portion de terre située dans la paroisse de Carroll, en cet Etat, sur le Bayou Maçon, et ayant une façade des deux côtés du dit Bayou de vingt arpents, sur une profondeur de quarante arpents, de chaque côté du dit Bayou, attenant à l'héritage d'Antonio Vaca, et sud du dit Vaca, et contenant mille trois cent cinquante quatre acres américains.

Conditions de la vente: douze mois de crédit, l'acquéreur devant fournir un cautionnement à la satisfaction du juge de la Cour des Preuves et du curateur, et hypothèque sur les propriétés.

W. F. C. DUPLESSIS,

Régistre des Testamens.

N.B. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant Joseph Cuvillier, not. pub. 11 mai

SUCCESSION de feu Thomas C. Cash—Vente par le Régistre des Testamens—Lundi, premier jour de juin 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 mars 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans cette partie de la Bourse de Cité qui fait face à la rue St.-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Thomas C. Cash, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1o. La moitié indivise d'un certain LOT DE TERRE, situé au faubourg Annonciation, de cette paroisse, dans l'îlet compris entre les rues des Orangers, des Pacaniers, Richard et St. Jean, désigné par le No. onze, sur un plan dressé par Journot, architecte, le neuf avril 1836, approuvé par F. Wilkinson, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public en cette ville, le dit lot formant l'encoignure des rues des Orangers et des Pacaniers, et mesurant (au pied anglais) 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la première, sur 127 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la dernière rue.

2o. Un ILET DE TERRE désigné par le no. onze, au plan original du faubourg Darcantel, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public en cette ville, le dit îlet de terre mesurant au pied anglais 319 pieds, 8 pouces de face à l'Avenue des Champs Elysées, la même façade à la rue des Français, 309 pieds 9 pouces de face à la rue Pelopidas, et la même façade à la rue Solon, contenant douze lots de terre numérotés de cent quarante deux à cent cinquante trois inclusivement.

3o. Un certain LOT DE TERRE situé au dit faubourg Darcantel, dans l'îlet No. vingt, du dit plan, désigné par le no. cent vingt trois, le dit lot ayant mesure anglaise cinquante trois pieds trois pouces et demi de face à la rue de l'Union, sur 154 pieds, 10 pouces de profondeur, et face à la rue Solon, dont il forme l'encoignure.

4o. Un certain lot de Terre, situé au dit faubourg Darcantel, dans l'îlet No. vingt, désigné par le No. cent trente-quatre; le dit lot de terre mesurant au pied anglais 53 pieds 3 pouces et demi de face à la rue des Français, sur 154 pieds, 10 pouces de profondeur et face à la rue Solon, dont il forme l'encoignure.

5o. Quatre lots de Terre, situés au dit faubourg Darcantel, dans l'îlet No. dix, du dit plan, désignés par les Nos. cent trente-cinq, cent trente-six, cent trente-sept et cent trente-huit du dit îlet; les dits lots de terre mesurant chacun, 53 pieds 3 pouces et demi de face à la rue des Français, et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles jusqu'à 154 pieds 10 pouces.

6o. Un lot de terre situé au dit faubourg Darcantel dans le même îlet No. dix, désigné par le No. cent trente-neuf, le dit lot de terre mesurant au pied anglais 106 pieds 7 pouces de face à la rue des Français, et 51 pieds 6 pouces de face à la rue Caton, borné d'un côté par le No. cent trente-huit et de l'autre côté par le Bayou Sauvage.

7o. Un certain îlet, situé dans la ville de Bath, en la Paroisse de Jefferson en cet Etat, et désigné par le No. quatre-vingt-deux sur le plan original de la dite ville, dressé par Louis Bringier, arpenteur général, le 13 décembre 1836, et déposé en l'étude de Joseph B. Marks, notaire public de la Nouvelle-Orléans, le dit îlet composé de soixante-quatorze lots numérotés de un à soixante-quatorze inclusivement, et mesurant en tout 240 pieds de face à l'Avenue de Bath, 240 pieds du côté attenant à la propriété ci-devant appartenant à Angelica Aury, 1106 pieds de face à la rue Trentième, et 1106 pieds de face à la rue Trente-et-unième, le tout mesure américaine.

8o. Six certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg des Religieuses en la paroisse de Jefferson en cet Etat, désignés par les Nos. deux, trois, quatre, cinq, six et sept sur un certain plan dressé par Degoutty, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public de la Nouvelle Orléans: le dit lot No. deux, mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins, 95 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, 93 pieds de profondeur sur la ligne opposée, qui le sépare du dit lot No. trois, et 29 pieds 9 pouces de large dans le fond.

Le dit lot No. trois, mesurant 25 pieds de face à la dite rue des Magasins, 93 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. deux, 110 pieds de profondeur sur la ligne opposée qui le sépare du dit lot No. Quatre, et 21 pieds 9 pouces de large dans le fond.

Les dits lots Nos. quatre, cinq, six et sept, attenant l'un à l'autre et mesurant chacun, 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

Un autre lot de Terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le No. treize, mesurant 49 pieds 6 pouces de face à la rue Ste. Marie, 89 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. quatorze, 149 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne opposée, le séparant de la propriété de M. Gaillotte, et 75 pieds de large dans le fond, mesure américaine.

9. Un certain îlet, situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désigné sur le plan de la dite Greenville, fait par Benjamin Buisson, voyer de la dite paroisse, le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de William Y. Lewis, notaire public de la Nouvelle-Orléans, par le No. vingt-sept, contenant vingt lots numérotés de un à vingt, mesurant 300 pieds de face à chacune des rues Chesnut et Walnut, et 240 pieds de face à chacune des rues du Marché et Elizabeth.

10. Un autre certain îlet, situé à Greenville et désigné sur le susdit plan par le No. trente-trois, contenant vingt lots numérotés de un à vingt, mesurant 300 pieds de face à chacune des rues Pine et Broadway, et 240 pieds de face à chacune des rues Ferdinand et Olivers.

11. Un autre certain îlet de Terre, situé à Greenville, et désigné sur le susdit plan par le No. soixante-seize, contenant dix-huit lots numérotés de un à dix-huit, mesurant 279 pieds de face à la rue Chesnut, la même façade sur la propriété de L. F. Foucher, 240 pieds de face à la rue Washington, et la même façade à la rue Deuxième.

12. Un certain îlet situé dans la nouvelle ville de Bath, en la paroisse de Jefferson, et désigné sous le No. quarante neuf sur le plan de la dite ville, fait par Louis Bringier, arpenteur général, le 13 décembre 1836, et déposé en l'étude de Joseph B. Marks, notaire public de la Nouvelle-Orléans, le dit îlet composé de soixante quatorze lots numérotés de un à soixante-quatorze, ayant les dimensions figurées sur le susdit plan.

13. Un autre îlet, aussi situé dans la dite ville de Bath, et désigné sur le susdit plan par le No. soixante, composé de trente six lots, numérotés de un à trente six, ayant les mêmes dimensions figurées sur le dit plan.

14. Un autre îlet, situé aussi dans la Nouvelle ville de Bath, et désigné sur le dit plan par le No. cent dix neuf, composé de vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement, ayant les mêmes dimensions figurées sur le dit plan.

15. Une certaine étendue de Terre, contenant environ cinquante acres située à Waggoners Branche, près de Springfield, en la paroisse Livingston en cet Etat.

Conditions de la vente—Pour les propriétés à Darcantel—Un quart comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assuré par hypothèque spéciale, et toutes les autres propriétés payables comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

Régistre des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jos. B. Marks, not. pub. 25 avril

LINGE DE TABLE.—Un grand assortiment de nappes de table, serviettes et essuie-mains ouvrés et de mesure ainsi que toiles à draps et à chemises, de Morlaix, [illegible] [illegible] coutils pour pantalons, etc., [illegible] [illegible] à des prix [illegible] [illegible] [illegible] en France, et garantis être [illegible] toiles et batistes écrues, et un assortiment de bas de chaussons; mousselines, indiennes, etc., à [illegible]

30 mai JOHN H. MARTINSTEIN, 130, Royale.

TOILES GARANTIES—Le soussigné offre à vendre un grand assortiment de nappes de table, serviettes et essuie-mains ouvrés, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] JOHN H. MARTINSTEIN, 130, Royale.

PENSION BOURGEOISE—Madame Bernard a ouvert [illegible] [illegible]

A VENDRE chez le soussigné, [illegible]

[illegible]

J. FOURNIER, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD.

[illegible]

Conditions, comptant. Les actes de vente, pardevant L. Hennen, not. pub. aux frais des acquéreurs. 19 mai

Vente à l'encan de propriété de valeur pour le compte d'un [illegible]

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu le jeudi 4 juin, à midi, à l'Arcade Banks, TROIS LOTS DE TERRE mesurant chacun 31 pieds 4 1/3 pouces de face, sur 150 pieds 8 1/3 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison d'entrepôt en briques, s'étendant dans toute la longueur des lots et étant aujourd'hui louée à raison de $1,[illegible] par an.

Cette propriété est située dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Julie.

Le plan sera exposé à l'Arcade Banks.

Conditions—Un quart comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 mai

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Valeur

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu le samedi 13 juin prochain, à midi, à l'Arcade de Banks, par ordre du syndic de la faillite de Martin Gordon, par les propriétés suivantes, abandonnées à ses créanciers, savoir:

6 Lots de terres situés dans la partie la plus agréable de la 2de. Municipalité, désignés par les Nos. 14, 15, 16, 17 et 18 de l'îlet borné par les rues St. Charles, Julia, du Camp et Girod; chacun des dits lots mesurant 27 pieds de face à la rue St. Charles, sur 140, 2, 3 de profondeur, et 27 pieds de façade, sur le derrière, sur la rue Ste. Marie, conformément au plan dressé par J Bringier, daté du 20 juillet 1824, et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, not. pub. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Charles et Girod.

Conditions:—Comptant.

Les actes de vente, pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 mai.

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Syndic.

IL sera vendu le samedi, 6 juin, à midi, à la Bourse St. Charles, par ordre et sous l'inspection du syndic, les esclaves ci-dessous nommés, abandonnés par John McDonnell à ses créanciers, aux créanciers de Gloyd et McDonnell et aux créanciers de McDonnell et Waterman:

1o. ROBERT, âgé d'environ 24 ans, bon cuisinier; il s'est absenté pendant quelques jours.

2o. DANIEL, âgé d'environ 30 ans, pâtissier.

3o. SAMUEL, do de 26ans, bon cuisinier.

4o. RICHARD, do do 30 ans, garçon de table,

5o. STEPHEN, do de 22 ans, do do,

6o. MILLEY, do de 29 ans, cuisinier, et son garçon âgé de 5 ans.

7o. ANN et ses enfants, blanchisseuse, âgée de 26 ans, femme de Stephen,

8o. HANNAH et ses deux enfants (cuivrés) blanchisseuse

9o. MARIA, âgée de 24, blanchisseuse, femme de Daniel.

10 MATILDA, do de 26 ans, blanchisseuse.

11 FANNY, do do 20 ans, blanchisseuse et cuisinière.

12 THISBY et son enfant, âgée de 24 ans, blanchisseuse,

13 HANNAH, négresse âgée de 26 ans, blanchisseuse, femme de Richard,

14 AIMEE et ses deux enfants, âgée d'environ 24 ans; blanchisseuse et repasseuse.

15 TOM, mulâtre, barbier, âgé de 20 ans.

Conditions—Un quart comptant la balance à 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Et immédiatement après le bail de l'hôtel de la bourse St. Charles, jusqu'au 1er octobre prochain.

Il sera en outre vendu le lundi, 8 juin, à 10 heures a. m à l'hôtel St. Charles,

Tous les meubles, liqueurs et vin du dit établissement, abandonnés par John McDonnell à ses créanciers, aux créanciers Gloyd et McDonnell et aux créanciers de McDonnell et Waterman.

Conditions—Pour toutes sommes au dessous de $100 comptant, $100 à 100, 60 jours; de $100 à $2000, 90 jours; de $2000 à $3000, 4 mois; au-dessus de $3000, 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic.

N. B. Pour de plus grands détails, voir les prospectus qui seront mis en circulation avant la vente.

26 mai—6t1, 12, 26 mai et 1, 4 et 6 juin.

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Propriétés de Valeur par ordre de syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'Arcade Banks, samedi, le 27 juin prochain, les propriétés ci-dessous décrites, conformément au plan dressé par F. Wilkinson, abandonnées par Wm. Gallagher, à ses créanciers et aux créanciers de James et Wm. Gallagher, savoir:

La moitié indivise de neuf Lots de Terre situés dans la Seconde Municipalité, formant deux encoignures aux rues Hevia et St. Pierre, et ayant les dimensions suivantes:

Les lots nos. 1, 2 et 3, contigus ont chacun 26 pieds 5 pouces de face à la rue Hevia, entre les rues Saint Pierre et St. Paul, sur une profondeur de 176 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les nos. 4, 5 et 6, contigus, mesurent les nos. 4 et 5, chacun 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St. Pierre, entre les rues Hevia et Poydras, sur 85 pieds, 3 pouces de profondeur.

Le No. 6, forme l'encoignure des rues Hevia et St. Pierre et mesure 25 pieds 6 pouces 2 lignes sur la rue St. Pierre, sur 85 pieds 3 pouces de profondeur sur la rue Hevia, et 25 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de derrière.

Les lots Nos. 7, 8 et 9 sont également contigus. Le No. 7 forme l'encoignure des rues Hevia et St. Pierre et mesure 26 pieds, 6 pouces 7 lignes de façade sur la rue St.-Pierre, sur 85 pieds 9 pouces 6 de face à la rue Hevia; 25 pieds 10 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne de derrière et 85 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 8.—Le lot No. 8, mesure 25 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue St.-Pierre, 25 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne de derrière et 85 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 9.—Le No. 9 a la même façade et la même derrière que le No. 8 et a une profondeur sur la ligne d'en bas.

Conditions—Dix pour cent comptant, et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

La moitié indivise des trois îlets de terre suivants situés à Carrollton, paroisse de Jefferson—savoir:—L'îlet 233—No. 1, contient 12 lots de terre ayant chacun 60 pieds de face, et est borné par les rues Jefferson, Quatorzième et deux autres rues sans nom. L'îlet No. 233, No. 2, contient 12 lots de terre chacun de 60 pieds de face, et est borné par les rues Jefferson et Quinzième et deux autres rues sans nom. L'îlet No. 232, No. 9, contient 12 lots de terre ayant chacun 60 pieds de face, et est borné par les rues Quinzième et autres rues sans nom.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Un lot de terre à Carrollton, désigné par le No. 9, dans l'îlet marqué par la lettre H, compris entre les rues Clinton, Hylary, de l'Espérance et Quatrième, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Hilary.

Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Une action du fond capital du steamer Sultana, au prix de la souscription de mille piastres, sur lesquelles ont été quarante piastres et 38/100 ont été payées.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

26 mai—4t—1,15,27j

GENIEVRE de Hollande—8 pipes genièvre en débarquement du navire Louisa, venant de Hambourg, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 86, rue St. Louis. 16 avril

GRAINES DE MELON D'EAU DE MALTE—Graines récemment reçues, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 21 mai

GRAISSE & WHISKEY—1000 fréquins graisse, 300 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 85, Gravier.

CARTES A JOUER et de visite. Un nouvel assortiment récemment reçu, à vendre par DAVID FELT & Co, 42, Douane. 20 mai

BUREAUX à écrire, en acajou et en bois de rose, à vendre par DAVID FELT & Co, 42, rue de la Douane. 20 mai

AIGUILLES—[illegible] aiguilles supérieures et de toutes qualités, de No. 1 au No. 12, et un envoi de bons ciseaux de diverses sortes, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 27 mai

CAFE—Un petit lot de café supérieur de la Havane, récemment reçu et à vendre par J. ROBERT & CO., 47, rue Bienville. 27 mai

TOILE et corde d'emballage—777 pièces de toile; 20 rouleaux de corde, en débarquement du steamer Daniel Webster, à vendre par SAMUEL BELL, 20, rue des Magasins. 21 mai

MELASSE—36 barils en débarquement du steamer Geo Collier, en face de la rue Gravier, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti. 21 mai

CHAUX DU NORD, ciment romain, plâtre de Paris, bois de chauffage, charbon, bois de pin, merrins, bardeaux, coquilles, sables, &c. &c. à vendre par CHAUCHON & LEROY, Vieux Bassin encoignure St. Claude. 16 mai

CAFE DE LA HAVANE—273 sacs en débarquement du brick Empress, article prime et choisi, à vendre en lots au gré des acheteurs par ABRAHAM TRIER, 34 rue Gravier.

A VENDRE chez les soussignés, [illegible] Vin de Bordeaux en barriques, [illegible] en caisses (rouge) des marques chateau Latour, chateau Margaux, chateau Larose, St Julien, St. Estèphe, [illegible] Sauternes, Grave, Barsac.

20 mai LOREILHE & VALETON, 35, Royale.

LIQUEURS DU PAYS—350 caisses eau de vie première [illegible]

[illegible] absinthe.

[illegible]

[illegible] en magasin et à vendre par J B FIED, 72, Bienville.

PORC—[illegible] barils porc mess; 200 do. do. prime et rump, 30 demi-barils do. mess pour l'usage des familles, à vendre par MAHARD & BROTHER, 20, Nouvelle Levée.

EAU-DE-VIE—14 1/2 pipes eau-de-vie de Cognac, 3 quarts de barriques vin de Porto, 7 barils genièvre, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 35, rue Gravier.

BIERE blanche de Londres et bière forte double, en barriques de soixante-douze gallons, le quarts de bière chaque, à vendre par KOHN, DARON & CO, 36, rue Bienville. 22 mai

CAFE, RIZ, &c.—600 sacs café, 40 tierces riz; 600 caisses savon J. [illegible] Valentine; 300 de blanc de baleine; 20 barils huile d'olive, à vendre par S. LATAPIE, 70, Vieille Levée.

PAVES CUBES—24,000 pieds pavés cubes, à vendre. S'adresser à JOS. A. BEARD, 28 mai—6 38, rue du Camp.

ARDOISES—En débarquement du trois mâts Queen Victoria, une grande quantité d'ardoises de Wales, qui seront offertes à vendre à des prix modérés, en lots ou au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 100, rue des Remparts.

FER DE SUEDE—La balance de la cargaison du brick [illegible], en débarquement, sera vendu à des prix [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 28 mai

PAPIER—[illegible] rames papier à lettres et ordinaire (foolscap) et papier pour l'usage des avocats et des notaires, le tout ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par parties convenables aux acheteurs, par HERBAULT FRERES, 79, Bienville. 14 mai

MAIS—4,000 boisseaux, en débarquement du steamer Prairie, à vendre en lots au gré des acheteurs par ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier. 26 mai

BLANC DE PLOMB—3000 barillets blanc de plomb de Lewis, Philadelphie, en colis de différentes quantités à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas.

N. B. Cette peinture est garantie égale, [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR M. BARNETT, Sr.

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 avril 1840, et sous la direction de [illegible] S. Lindsay, syndic des créanciers de Le[illegible] Kakerma & Co., il sera vendu le Samedi, 6 juin prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, abandonnées par les dits Louis Kakerma & Co. à leurs créanciers.

Un certain morceau de Terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet No. 64, compris entre les rues Clouet, Adhémar, du Génie, des Français et Célestine, ayant environ [illegible] 200 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 150 pieds de profondeur et face à l'encoignure des rues du Génie et Célestine, ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, consistant en deux maisons, [illegible] [illegible]

Aussi, 120 actions de la Banque des Citoyens.

Conditions—L'acquéreur s'obligera de payer la somme de $6,000 dûe à la Banque des Citoyens, avec intérêts à raison de dix pour cent par an du 1er. avril 1839 jusqu'au paiement final. Laquelle somme l'acquéreur aura droit de renouveler tous les ans en payant un cinquantième, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les billets non-payés à maturité porteront un intérêt de dix pour cent par an, jusqu'à parfait paiement,

Acte de vente pardevant E. Barnett, not. pub., aux frais des acquéreurs. 4 mai—4,11,18,26m1e6j

PAR M. BARNETT, Sr.

Vente de syndic.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 avril 1840, il sera vendu dans la Salle des Bains de l'Hôtel Saint Louis, le lundi, 28 juin 1840, à midi, et sous la direction de Daniels et Daniel Goodman, syndics de la faillite de A. Daniels & Goodman, les propriétés suivantes abandonnées par les dits A. Daniels & Goodman à leurs créanciers.

1o. Un Lot de terre désigné par le no. 1, situé au faubourg des Religieuses, dans la paroisse Jefferson, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et des Religieuses, et ayant 66 pieds de face sur la rue des Religieuses, se prolongeant sur le derrière jusqu'à la dite rue sur une ligne qui sépare du lot no. 2, 76 pieds 2 pouces jusqu'au point d'intersection par une ligne diagonale mesurant 36 pieds et qui le joint à la rue Tchoupitoulas, (mesure française). Il y a sur ce lot une maison en briques à un étage couverte de bardeaux et contenant trois appartements.

Conditions, comptant.

2o. Un Lot de Terre portant le numéro 2, contigu au précédent et mesurant 49 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la rue des Religieuses, 107 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue des Religieuses, 81 pieds 2 pouces sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, et 50 pieds 1 pouce sur le derrière.

Conditions, comptant.

3o. Un îlet de Terre sur le derrière de la ville, dans le faubourg Ste. Marie, désigné par le no. 1, faisant face aux rues Commune, Bolivar, St. Jane et Gravier, et mesurant 230 pieds, 2 pouces de face aux rues de la Commune et Gravier, et 402 pieds 6 pouces de face aux rues Bolivar et St. Jane.

Conditions; 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction des syndics, portant intérêt à partir de leur échéance jusqu'à parfait paiement, au taux de dix pour cent par an, sans qu'on puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement.

4o. 3 Lots de Terre, nos. 1, 2 et 3, dans la sixième section, bourgade no. 9, rangée no. 7, district oriental et septentrional de la rivière Rouge, dans la paroisse de Catahoula, sur le bord occidental de la rivière Ouachita, mesurant 222 14/100 acres.

Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit, et les mêmes conditions que ci-dessus.

5o. Un Lot no. 2, dans la ville de Randolph, Tennessee, ayant 44 pieds sur la rue Water, sur une profondeur de 200 pieds.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, avec les mêmes conditions que ci-dessus.

6o. Un Lot no. 1, dans la ville ci-dessus, mesurant 12 perches sur Spring street, sur 19 perches sur Water street.

Conditions: 6 et 12 mois, comme ci-dessus.

7o. Une portion de Terre contenant 10 acres, connue et désignée comme le no. 18, de l'accroissement de Robinson de South Randolph, Ted.

Conditions: 6, 12 et 18 mois, comme ci-dessus.

8o. Trois Lots ou portions de terre dans la ville de Hickman, comté de Hickman, dans le Kentucky, désignés par les nos. 140, 141 et 142, mesurant environ 30 pieds chacun plus ou moins, avec chacun de garantie générale.

Conditions: 6, 12 et 18 mois comme ci-dessus.

9o. Une portion de terre, dans le comté de Graves, Etat du Kentucky, ayant environ 250 acres plus ou moins d'après l'acte de vente.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

18 mai—18, 25 mai 1, 8, 15, 22 juin.

PAPIER A ENVELOPPES—Récemment reçu un nouvel envoi de papier pour envelopper de lettres, et à vendre par DAVID FELT & Co, 42, rue de la Douane.

MEMORANDUM METALLIQUE—Un nouvel assortiment de toutes dimensions, à vendre par DAVID FELT & Co, 42, Douane. 22 mai

BOTTES, SOULIERS, &c.—30 caisses en débarquement du Mary Bernard, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 22 mai

CAPSULES gélatineuses au baume de copahu, de Mothès, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 123, Royale. 22 mai

SEIDLITZ POWDERS—Plusieurs grosses de cet article, à vendre à bon marché à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 123, Royale. 22 mai

RIZ—40 barriques riz prime, de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co., 61, rue de la Commune. 22 mai

POIS—20 sacs graines de pois de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co., 61, rue de la Commune. 22 mai

ARGENT de l'Ouest—$600 de l'Indiana et de l'Illinois, en billets de banque, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commerce. 28 mai

CHAPEAUX DE LINNET pour les habitations, à vendre par FROST & Co., 3, rue de la Douane. 28 mai

PLUMES—Un nouvel envoi de plumes de No. 6 à 20, à vendre pardouzaines par centaine et par millier par DAVID FELT & Co, 42, rue de la Douane. 27 mai

WHISKEY—150 barils whiskey en débarquement et à vendre par J. LANDIS & Co, 16, rue Poydras. 28 mai

BEURRE DE GOSHEN—30 frequins, en débarquement du trois mâts Newark, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de voitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour cabriolets, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Toutes espèces de voitures seront faites et peintes dans le plus bref délai par LYALL & DAVIDSON, 100, rue des Remparts. 8 mai

EN débarquement du navire l'Amiral, du Havre, et à vendre par Mme. Buffet, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis, No. 157, savoir:

Fromage sec de sorte; do. Gruyère; do. Neufchâtel; saucissons de Lyon; anchois à l'huile; olives farcies; fruits confits; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

AVIS.—No. 13455.—Dans le procès de la municipalité No. 1, demandant l'ouverture et la prolongation de la rue de l'Esplanade.

Les soussignés ayant été dûment nommés commissaires pour estimer et évaluer les dommages qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Avis est donc par le présent donné que la dite estimation et ledit assessement seront présentés à la cour susdite pour être confirmés, jeudi le douze juillet 1840, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] présent avis, c'est-à-dire le 19 juin 1840.

LS. PERAUD,

FLEURY GENERELLY,

A. GUILLET.

26 mai—jusqu'au 19 juin.

AVIS.—Les soussignés ayant été dûment nommés commissaires pour estimer et évaluer les dommages et les dépenses [illegible] l'élargissement de l'Association, située entre les rues Delord et Poeyfarre, [illegible] [illegible] [illegible]

Avis est en conséquence donné par le présent que le dit assessement et estimation seront présentés à la dite cour pour être confirmés, le [illegible] juillet prochain; et toutes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dernière publication du présent avis, c'est-à-dire le 19 juin prochain.

Nlle. Orléans, le 26 mai 1840.

WILLIAM L. HODGE, }

ABIJAH FISK, } Commissaires.

PETER LAIDLAW, }

26 mai, jusqu'au 19 juin

EXTRAIT MEDICAL DE SALSEPAREILLE DU DOCTEUR LEIDY.

CETTE préparation est sans contredit la plus efficace de Salsepareille qui existe. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] G. N. MORISON, 11 rue du Canal, agent du doct. Leidy, Philadelphie. 19 av

MOULIN A SCIE DE ROBINVILLE,

Rive droite, paroisse Jefferson.

LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, latte et merrains, qui leur seraient transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.

Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.

14 m. JOHN S. DAVID & Co.

ECRITURE.

MESSRS. DOLBEAR & BROTHER ont l'honneur de prévenir le public de leur visite dans leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 96.

La classe des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures après-midi les lundis, mercredis et vendredis. [illegible] [illegible]

On trouve à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la Science de l'écriture pratique. [illegible]

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages 40 [illegible] de sangsues de choix, à vendre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] rue du Quartier, No. 36, entre les rues Condé et Vieille Levée.

L'amateur en sera toujours fourni et aux prix au meilleur marché.

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—[illegible]

[illegible]